

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION

Année 2022
Séance du 9 février 2022

N° 61

Objet : Programme de
rénovation bâtiments de
l'agglomération et communes
volontaires modification du plan
de financement

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION

L'an deux mille vingt-deux et le neuf du mois de février à quatorze heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le 1er du mois de février 2022, s'est réuni au Palais des Congrès à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO, Présidente

Est nommé secrétaire de séance : BLANC Michel

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, ARENA Antoine, AUDRAN Michel, AUZET Guy, BAILLE Denis, BARDIN Chantal, BASSET Françoise (jusqu'au rapport n° 37), BENOIT Gérard, BLANC Michel, BONDIL Marc, BOGHOSSIAN Alex, BOYER Christian, CAZERES Benoit, CHABALIER Sandrine, COCHET Brigitte, COSSERAT Sandrine, DECROIX Hugo, DE SOUZA Benoit, ESCLAPEZ Nathalie, ESTIENNE Claude, EYMARD Max, FIAERT Claude, FIGUIERE Marie José, FONTAINE Sonia, GONCALVES Gilles, GRANET BRUNELLO Patricia, ISOARD Christian, ISOARDI Delphine, JOUVES Marc, KUHN Francis, LAQUET Laura, MAGAUD Marie José, MOULARD Damien, MULLER Emmanuel (jusqu'au rapport n° 73), OBELISCO Francine, OGGERO BAKRI Céline, PAIRE Marie Claude, PAUL Gérard, PELESTOR Michel (à partir du rapport n° 4 à la désignation du Sictiam), PEREIRA Georges, POURCEL Simone (jusqu'au rapport n° 57), PRIMITERRA Geneviève (jusqu'au rapport n° 76), PROUST Brigitte, REINAUDO Gilbert, RISSO Gilbert (absent au rapport n° 30), SANCHEZ Pierre Bernard, SEGOND Claude, SOLTANI Boulares, TEYSSIER Bernard, TEYSSIER Eliane, THIEBLEMONT Martine, TOUSSAINT Carole, TRABUC Nicolas, VILLARD René, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine, ZANARTU HAYER Italo

Etaient suppléés :

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques
BALIQUE François a donné pouvoir à BAYLE Roland (présent jusqu'au rapport n° 28)
COMTE Jean Paul a donné pouvoir à GERACE Isabelle
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy
SEVENIER Jean a donné pouvoir à RUGGERI Leticia
URQUIZAR Danièle a donné pouvoir à DONNIER Luc

Etaient représentés :

BELMONTE Sylvie a donné pouvoir à ACCIAI Bruno
BOCQUET Patricia a donné pouvoir à THIEBLEMONT Martine
CHABAL CALVI Nadia a donné pouvoir à LAQUET Laura
CHALVET Gilles a donné pouvoir à DE SOUZA Benoit
DEORSOLA Jean Paul a donné pouvoir à VIVOS Patrick
HONNORAT Michelle a donné pouvoir à PAIRE Marie Claude
PAUL Gilles a donné pouvoir à BAILLE Denis
PIERI Bernard a donné pouvoir à BLANC Michel
POURCEL Simone a donné pouvoir à VIVOS Patrick (à partir du rapport n° 58)
QUENETTE Pascale a donné pouvoir à OGGERO BAKRI Céline
SAVORNIN Béatrice a donné pouvoir à ISOARD Christian

Etaient excusés :

BERTRAND Philippe	FLORES Sylvain
CROZALS Florent	REBOUL Childéric
BOURJAC Jean Marie	UGHETTO Wendy
GRAVIERE Remy	

REÇU EN PREFECTURE
le 11/02/2022

Agglomération agréée - F.legal@e.com

Madame Sandrine COSSERAT, rapporteur, expose ce qui suit :

Il vous est rappelé qu'en séance du 30 juin 2021 par délibération N° 52 il a été décidé la mise en œuvre d'un programme de rénovation énergétique de bâtiments de l'agglomération et des communes volontaires avec signature d'une convention et demande de subventions dans le cadre du Contrat Régional d'Equilibre Territorial.

Les actions prévues se résument en :

- Inventaire de 400 bâtiments audit thermique simple travaux à gains rapides ;
- Stratégie patrimoniale pour 3 collectivités dont l'agglomération ;
- Etude de faisabilité rénovation globale performante pour 40 bâtiments ;
- Etudes Photovoltaïques thermiques et réseaux de chaleur
- Econome de Flux
- Equipements de mesures
- Outils de télégestion multisites
- Maitrise d'œuvre

La convention avec les communes volontaires a été signée. Une réunion s'est tenue en visioconférence avec les partenaires (Région SUD et FNCCR) et les représentants élus et techniques des communes volontaires le 05 octobre 2021 Les bâtiments retenus ont été arrêté définitivement avec l'ensemble des intervenants.

Le projet comprend maintenant :

- 200 bâtiments audit thermique simple dit travaux à gains rapides dont 47 pour l'agglomération et 156 pour les communes volontaires
- 45 bâtiments pour une étude de faisabilité de rénovation globale performante dont 9 pour l'agglomération et 36 pour les communes volontaires

Le plan de financement prévisionnel initial doit donc être modifié

Le Plan de Financement Global Prévisionnel Initial :

objet	dépense Totale	recette						
		CRET	AMI	%	CEE	PAA	Communes	Totale
Inventaire 400 bâtiments audit thermique simple	240 000 €	96 000 €	96 000 €	80%		18 000 €	30 000 €	240 000 €
stratégie patrimoniale PAI	75 000 €	22 500 €	37 500 €	80%		5 625 €	9 375 €	75 000 €
étude de faisabilité rénovation globale performante	250 000 €	75 000 €	119 993 €	78%		20 628 €	34 379 €	250 000 €
études PV thermique et/ou réseaux de chaleur	80 000 €	56 000 €	8 000 €	80%		6 000 €	10 000 €	80 000 €
économe de flux	80 000 €	0 €	40 000 €	50%		40 000 €		80 000 €
équipements de mesures	4 800 €	0 €	2 400 €	50%		2 400 €	0 €	4 800 €
outil télégestion multisite	221 000 €		110 700 €	50%		41 363 €	68 938 €	221 000 €
maitrise d'œuvre	190 499 €	0 €	150 116 €	79%		15 144 €	25 239 €	190 499 €
total	1 141 299 €	249 500 €	564 709 €	71%		149 159 €	177 931 €	1 141 299 €
Reste à Charge PAA et Communes volontaires						327 090 €		
travaux " gains rapides"	365 000 €	146 000 €		40%	73 000 €	54 750 €	91 250 €	365 000 €
Reste à Charge PAA et Communes volontaires						146 000 €		
Reste à Charge total PAA et Communes volontaires						473 090 €		

REÇU EN PREFECTURE

le 11/02/2022

Direction des services départementaux de l'énergie

99_DE-004-200067437-20220209-61_09022022

Le Plan de Financement Global Prévisionnel Modifié

objet	dépense	recette						
		Totale	CRET	AMI	%	CEE	PAA	Communes
inventaire 203 bâtiments audit thermique simple	125 000 €	50 000 €	48 800 €	79%		6 066 €	20 134 €	125 000 €
stratégie patrimoniale PAI	75 000 €	22 500 €	37 500 €	80%		5 000 €	10 000 €	75 000 €
45 bâtiments étude de faisabilité rénovation globale performante	350 000 €	105 000 €	167 193 €	78%		15 561 €	62 246 €	350 000 €
études PV thermique et/ou réseaux de chaleur	80 000 €	56 000 €	8 000 €	80%		3 200 €	12 800 €	80 000 €
économiseur de flux	80 000 €	0 €	40 000 €	50%		40 000 €		80 000 €
équipements de mesures	4 800 €	0 €	2 400 €	50%		2 400 €		4 800 €
outil télégestion multisites	221 000 €		110 700 €	50%		22 060 €	88 240 €	221 000 €
maîtrise d'œuvre	190 499 €	0 €	150 116 €	79%		8 077 €	32 306 €	190 499 €
total	1 126 299 €	233 500 €	564 709 €	71%		102 364 €	225 726 €	1 126 299 €
Reste à Charge PAA et Communes volontaires						328 090 €		
travaux "gains rapides"	365 000 €	146 000 €		40%	73 000 €	54 750 €	91 250 €	365 000 €
Reste à Charge PAA et Communes volontaires						146 000 €		
Reste à Charge total PAA et Communes volontaires						474 090 €		

Le budget prévisionnel de ces actions s'établit à 1 126 299 € et 365 000 € soit 1 491 299 € HT ; le montant global des fonds sollicités auprès de la Région SUD sera donc de 233 500 € et 146 000 € soit de 379 500 €.

Il est proposé au conseil d'agglomération :

- D'approuver le plan de financement modifié tel que présenté,
- D'autoriser la Présidente à solliciter la Région Provence Alpes Côte d'Azur pour les subventions telles que mentionnées dans le plan de financement modifié et mentionné ci-dessus ;
- D'autoriser la Présidente à signer toute autre demande de subventions complémentaires visant à soutenir la mise en œuvre des différentes actions du projet.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après en avoir délibéré et procédé au vote

Approuve les propositions présentées

A l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



REÇU EN PRÉFECTURE

le 11/02/2022

Application agglomération E-journal.com

99_DE-004-201067437-20220209-61_09022022

